

Département  
du Nord

Canton de  
WORMHOUT

Nombre  
de conseillers en  
exercice  
de présents

de votants

15
12
15

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE TERDEGHEM**

**Du 21 octobre 2021**

Arrondissement de  
DUNKERQUE

Commune de  
TERDEGHEM

N° 49 / 2021

**N° 49/2021**

Election des  
membres de la  
commission  
d'évaluation des  
transferts de charges  
au sein de la  
Communauté de  
Communes de  
Flandre Intérieure

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Etaient présents : Virginie DELESTRE, François PATOU, Florence GIBAULT, Dorothee MALESYS, Jean-François DEMON, Ludovic SAMSOEN, Laurent CAILLIAU, Arnaud PARENT, Frédéric EECKHOUT, Brigitte VERHILLE, Marie-Josèphe SANTRAIN, Nicolas NUNS**

**Pouvoirs :**

**Jean-Paul GIRAUDET donne pouvoir à Nicolas NUNS  
Carole DELAETER donne pouvoir à Dorothee MALESYS  
Florence VERNIEST donne pouvoir à Virginie DELESTRE**

**Secrétaire de séance : Marie-Josèphe SANTRAIN**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, selon lequel « il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale Communauté de Communes de Flandre Intérieure et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

**Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant ;**

Considérant que pour traduire sur le plan budgétaire l'extension de compétences, la réduction ou l'élargissement de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, il y a lieu de procéder à la création d'une commission locale entre l'établissement public de coopération intercommunale et les communes membres, chargée d'évaluer les transferts de charge ;

Il est demandé à chaque commune de désigner un membre titulaire et un membre suppléant afin de composer cette commission.

Ceci exposé, il vous est proposé de désigner pour représenter la Commune de TERDEGHEM :

Délégué Titulaire	Délégué suppléant
Virginie DELESTRE, Maire	Florence GIBault, Adjointe au Maire

Acte rendu  
exécutoire après  
dépôt en Sous –  
Préfecture de  
DUNKERQUE le  
03/11/2021 et  
publication  
le 03/11/2021.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que  
dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Le Maire

V.DELESTRE

Virginie DELESTRE

